Genève, le 27 juin 2012

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Composition des départements consécutive à l'élection d'un nouveau conseiller d'Etat

Le Conseil d'Etat en fonction et le nouveau conseiller d'Etat élu le 17 juin dernier se sont réunis à trois reprises, afin de décider de la composition des départements et de leur attribution.

Les échanges ont porté en premier lieu sur la cohérence qu'il convient de donner aux départements en lien avec les politiques publiques et les priorités politiques gouvernementales. Il s'est agi de profiter de l'occasion de l'arrivée d'un nouveau membre du collège gouvernemental pour rééquilibrer et mettre en cohérence l'organisation des départements avec les politiques publiques, afin que l'action déployée puisse l'être de la manière la plus efficace et efficiente.

C'est pourquoi, par exemple, le suivi de la construction de la ligne ferroviaire Cornavin—Eaux-Vives—Annemasse (CEVA) et de la construction des trams a été regroupé au sein du même département chargé de la mobilité. C'est dans le même souci que l'ensemble des directions chargées de l'environnement ont été également regroupées dans un seul département, ou que les fonctions en lien avec les investissements de l'Etat ont été rattachées au sein du département des finances.

Ces réorganisations ayant abouti, les discussions ont porté sur l'attribution des départements.

C'est dans ce cadre que Mme Isabel Rochat a fait part de son souhait de transmettre la concrétisation des réformes actuellement en cours au DSPE. Durant trois ans, avec l'ensemble du Conseil d'Etat, Mme Rochat a engagé des réformes nécessaires dans le domaine de la sécurité, en réorganisant la police et en augmentant ses effectifs, en réorganisant l'office pénitentiaire et en construisant de nouvelles places, et enfin en renforçant la politique de renvoi. Celles-ci en ont fait un département revalorisé.

La mise en œuvre de ces projets ambitieux pour la sécurité de la population sera assurée par M. Pierre Maudet. Pour sa part, Mme Rochat va s'attacher à défendre d'autres politiques publiques en présidant le département de la solidarité et de l'emploi. Son titulaire actuel, M. François Longchamp, qui a assuré depuis quatre mois l'intérim à la tête du DCTI, reprendra quant à lui la responsabilité du nouveau département de l'urbanisme.

Au terme de ces échanges, la nouvelle organisation des départements de l'Etat se présente ainsi :

<u>DÉPARTEMENT DES FINANCES (DF)</u>:

M. David Hiler

Actuel département des finances (DF)

+ direction générale des investissements [← DCTI]

<u>DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA CULTURE ET DU SPORT (DIP)</u>: M. Charles Beer

Actuel département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)

DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITE (DS):

M. Pierre Maudet

Actuel département de la sécurité, de la police et de l'environnement (DSPE)

- + direction générale des systèmes d'information [← DCTI]
- + service de la sécurité civile [← DIM]
- direction générale de l'environnement (excepté le service de l'énergie)[→ DIME]

DÉPARTEMENT DE L'URBANISME (DU):

M. François Longchamp

Actuel département des constructions et des technologies de l'information (DCTI)

- direction générale des systèmes d'information [→ DS]
- office du génie civil [→ DIME]
- direction générale des investissements [→ DF]

<u>DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, DE LA MOBILITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT (DIME)</u> : Mme Michèle Künzler

Actuel département de l'intérieur et de la mobilité (DIM)

- + office du génie civil [← DCTI]
- + direction générale de l'environnement (excepté le service de l'énergie) [←DSPE]
- service de la sécurité civile [→ DS]

DÉPARTEMENT DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'EMPLOI (DSE) :

Mme Isabel Rochat

Actuel département de la solidarité et de l'emploi (DSE)

<u>DÉPARTEMENT DES AFFAIRES RÉGIONALES, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SANTÉ (DARES)</u> : M. Pierre-François Unger

Actuel département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES)

CHANCELLERIE D'ÉTAT (CHA):

Mme Anja Wyden Guelpa

Actuelle chancellerie d'Etat (CHA)